

LA FOLIE DES AUTRES – Tobie Nathan
Bordas, Paris, 1986

Le thérapeute doit instaurer un cadre cohérent à sa propre personne et au mode d'approche qu'il maîtrise, tout en permettant au patient l'expression d'une souffrance culturellement préformée. P119 (Nathan, 1986)

Dans le cas des psychothérapies métaculturelles, cet élément du cadre fait l'objet d'une « négociation » entre thérapeute et patient (...). Pour ce qui concerne le setting proprement dit, il n'existe pas de règles propres aux psychothérapies métaculturelles, seulement des tendances. (...) Au fur et à mesure, se sont dégagées des règles de fonctionnement qui organisent la *consultation d'ethnopsychiatrie*. P210 (Nathan, 1986)

La stricte application du cadre est impossible du fait des divergences entre thérapeute et patient sur la conception de la maladie, il est possible d'établir un cadre métissé dans lequel chaque élément du matériel peut être interprété selon l'une ou l'autre logique. P126 (Nathan, 1986)